

extension considérable, et dès le quatorzième siècle leurs boutiques représentent exactement, à part le luxe et l'étendue, nos grands magasins de nouveautés. Les produits qui les encombrant sont aussi nombreux que variés, et l'entassement de tant de merveilles serait difficile à croire si un poète de l'époque ne nous en avait conservé la très curieuse énumération. Elle a pour titre : *Le dit d'un mercier*. L'honorable commerçant est supposé parler au public, et ainsi que le font nos prospectus actuels, il lui vante la quantité et la qualité de ses marchandises. Comme mes lecteurs se laisseraient sans doute vite rebuter par le style du quatorzième siècle, je me bornerai à analyser cette petite pièce, qui se compose de 169 vers.

Notre mercier s'adresse d'abord aux dames, et leur annonce qu'elles trouveront chez lui les articles de toilette les plus variés :

Si ai tot l'apareillement
Dont femme fait forment,

des gants ordinaires ou fourrés, des mitaines, des rubans, des lacets, des boucles pour les ceintures et pour les souliers, des aiguilles très pointues, des épingles d'archal et d'argent et des dés à coudre, des rasoirs, des ciseaux, des cure-oreilles et des cure-dents, des instruments pour lisser et créper les cheveux, des chausse-pieds, des peignes, des miroirs, du rose et du blanc pour les jolis visages.

J'ai encore " le bon savon de Paris." J'ai des agrafes et des amoulières, des brides d'attaches ornées de gros boutons d'or et de soie,

J'ai beaux frouseaux à faire ataches,
A gros botons d'or et de soie.

Le comptoir des coiffures est très bien assorti. On y voit des guimpes, des voiles pour les nonnains, des couvre-chefs, des chapeaux d'orfrois, et aussi de beaux masques pour cacher la figure.

J'ai des doublures d'hermine, j'ai des pelisons fourrés de loutre, j'ai beaucoup d'autres vêtements tout confectionnés, bordés et garnis avec de la peau de mousouins et d'autres poissons.

Je vends aussi des bijoux de toutes sortes, des broches, des anneaux, et des écrins pour serrer ces belles choses.

Visitez le rayon des jouets, la joie des enfants, la tranquillité des parents, voyez surtout ces toupies d'invention récente et ces ballons.

Les bonnes ménagères peuvent venir chez moi en toute confiance. Voici des couteaux à lame ronde ou effilée, des cuillères en bois de tremble, des paniers, des pilons, des moules à gâteaux, et des bluteaux pour faire le pain. Je vends aussi des épices, du safran pour assaisonner les viandes, du gingembre, du cumin, du poivre. Si vous désirez des fruits, voici des grenades, des figues, des dattes, des amandes.

Figues, dattes et alemandes,
J'ai saffren à mettre en viandes.

Enfin si, comme je l'espère, vous écrivez chaque jour avec soin votre dépense, achetez ces tablettes enduites de cire et le style qui sert à y tracer des caractères.

Tout le monde peut trouver ici des objets à sa convenance :

Pour les musiciens, j'ai des flûtes, des flageolets, des cordes à vieilles.

Pour les gens d'Eglise, j'ai des encensoirs et de l'encens, des bénitiers et des chapelets, des cloches destinées aux couvents.

Pour les mauvais sujets, j'ai des dés à jouer ; les uns ont la propriété de tomber sur les nombres les plus élevés, les autres sur les plus bas, d'autres toujours sur l'as.

J'ai des hameçons pour les pêcheurs,

J'ai ameeons à peschoors,

de belles clochettes pour mettre au cou des vaches,

J'ai beaux clareins à metre à vaches,

et même de bons fers pour garnir les flèches.

Je fais concurrence aux médecins, aux chirurgiens et aux apothicaires, car on trouve dans ma boutique du vig argent, des lancettes, des remèdes contre la teigne et contre la goutte, et aussi du galanga, qui donne de la force et de l'éclat à la voix des clercs.

Entrez tous, faites votre choix. Si vous n'avez pas d'argent, je me contenterai d'échanges, j'accepterai au besoin du fer ou des œufs,

Venez avant, dames, venez.
Venez avant, si m'estrinez (étrémez)
D'uef ou de fer ou de deniers.

Nous savons à présent ce qu'étaient les merciers, reprenons leur histoire d'un peu plus haut.

Dès l'origine, on les trouve soumis à l'autorité de puissants personnages, qui s'intitulent *roi des merciers*. Au nombre de huit ou dix pour toute la France, chacun d'eux avait la haute main sur le commerce en gros d'une province. Représentés dans les grandes villes par des lieutenants à leurs gages, on les voit protéger et surtout pressurer les riches merciers, marchands nomades qui allaient de pays en pays, de port en part, de foire en foire, achetant, vendant, échangeant, spéculant, trafiquant partout. Bientôt, à la faveur des troubles qui affaiblirent le pouvoir royal, ces magistrats parvinrent à étendre leur autorité, non seulement sur le négoce en gros, mais aussi sur les plus humbles artisans établis dans les limites de leur juridiction. Il fallut alors, pour exercer un métier quelconque, obtenir un roi des merciers des lettres de maîtrise, supporter en outre son ingrédence dans les affaires de la corporation, lui payer tribut sous mille formes, etc. François le tenta vainement de supprimer ces magistrats, et Henri III ne réussit pas mieux en 1581. L'édit d'avril 1597 fut en grande partie dirigé contre eux ; il déclara leurs offices abolis et supprimés, avec défense expresse de les rétablir. Tous n'avaient pas encore disparu en 1614, puisqu'aux États généraux de cette année, on voit figurer dans les cahiers du Tiers-Etat le vœu de leur suppression.

À Paris toutefois, où les métiers importants furent de bonne heure constitués en corporation et dès lors relevèrent plus ou moins du pouvoir royal, le roi des merciers n'était en réalité que le titulaire d'une sinécure peu lucrative, et on ne le voit guère intervenir dans l'administration des communautés. Aussi le mot *mercier* ne fut-il jamais employé à Paris comme terme générique pour désigner l'ensemble des gens de métiers. Il s'applique d'abord, comme je l'ai dit, à tout